



# **INFOS SYNDICALES**

EN LUTTE POUR NOS RETRAITES, EN LUTTE POUR NOS SALAIRES, EN LUTTE POUR LE SERVICE PUBLIC  
**TOUCHE PAS À MON SALAIRE ! TOUCHE PAS À MA RETRAITE !**

---

## **Jeudi 25 janvier**

### **Journée de Mobilisation**

### **contre la réforme de la CPEV**

---

**Manifestation - 17h45**  
**Place de la Riponne - Lausanne**

---

**AG de la fonction publique - 19h15**  
**Auditoire de l'EPSIC (4e étage) - Rue de Genève 63 Lausanne**

**NON AU PLAN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ! NON AU PROJET DU CONSEIL D'ETAT !**



**SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS - SSP VAUD**

**VAUD@SSP\_VPOD.CH**  
**HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH**  
**FACEBOOK: SYNDICAT SSP VAUD**



# CE N'EST PAS À NOUS DE (RE)PAYER

Nous sommes en colère et nous devons le montrer par tous les moyens possibles lors de la journée de mobilisation du 25 janvier, par des actions, par la grève et par la participation massive à la manifestation du soir.

**Le plan du conseil d'administration de la CPEV n'est pas acceptable et le projet du Conseil d'Etat ne l'est pas plus.**

- Le conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) et le Conseil d'Etat affirment que la CPEV a besoin de nouvelles ressources et que c'est uniquement à nous, salarié.e.s, de payer.
- Le conseil d'administration veut augmenter l'âge de la retraite: augmentation de deux ans des âges minimums de retraite et de l'âge terme (de 63 à 65 ans).
- Le Conseil d'Etat propose plutôt de prendre sur nos salaires: au minimum 1,2% de cotisation en plus (voir tableau ci-dessous)! Il veut aussi baisser les rentes.
- Le même Conseil d'Etat ajoute que si la CPEV devait avoir encore besoin de ressources supplémentaires, il y aurait de nouveaux prélèvements sur nos salaires!

## **NON AUX BAISES DE SALAIRE!**

- Nous sommes déjà passés à la caisse il y a quatre ans: augmentation des âges minimums de retraite de deux ans; forte baisse des rentes; perte plus forte pour anticipation, etc.
- Pour cette raison (entre autres), la CPEV va bien: son taux de couverture, qui doit atteindre 80% en 2052 est passé de 62% en 2012 à plus de 76% en 2017.
- Si malgré ce redressement, le conseil d'administration

et le Conseil d'Etat veulent un financement supplémentaire pour la CPEV, c'est à l'employeur de le payer, la retraite est un salaire indirect, l'employeur doit participer à son financement.

**Il y a des surplus de centaines de millions chaque année dans les comptes de l'Etat!**

**La CPEV a fait env. 550 millions de bénéfice en 2017  
Et tous ces gens veulent nous faire payer!  
Mais qu'est ce que ce sera quand ça ira mal?!**

**C'est toujours à nous de passer à la caisse. Ca suffit!  
La retraite, ça fait partie de notre salaire. C'est aussi à l'employeur de payer!**

**Pour nous l'austérité permanente et les sacrifices,  
pour d'autres, les cadeaux et les bénéfices!  
Assez! Mobilisons-nous!**

PLUS DE DÉTAILS SUR NOTRE SITE:  
[HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH](http://VAUD.SSP-VPOD.CH)

## **Pertes de salaire net minimum et maximum, par an et par fonction selon les différents projets.**

<b>Fonction et échelon</b>	<b>Plan minimum (+1.2% de cotisation)</b>	<b>Plan maximum (+3.1% de cotisation)</b>
<b>Agent.e d'exploitation CHUV (classe 2), 9 ans d'expérience</b>	435.-	1126.-
<b>Aide-soignant.e, 12 ans d'expérience</b>	544.-	1406.-
<b>ASSC, 7 ans d'expérience</b>	599.-	1545.-
<b>Gestionnaire de dossiers, 12 ans d'expérience</b>	654.-	1684.-
<b>Secrétaire d'unité, 26 ans d'expérience</b>	709.-	1832.-
<b>Infirmi-ère-er, 8 ans d'expérience</b>	764.-	1973.-
<b>Assistant.e social.e SPI, 5 ans d'expérience</b>	819.-	2114.-
<b>Enseignant.e primaire, 13 ans d'expérience</b>	873.-	2257.-
<b>Enseignant.e secondaire I, 9 ans d'expérience</b>	983.-	2541.-
<b>Enseignant.e sec. II, 12 ans d'expérience</b>	1144.-	2955.-